
EXAMEN D'ACCES AU STAGE PROFESSIONNEL D'ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE Session 2023

22 mars 2023 : 14 heures à 16 heures

EPREUVE : DROIT DES CONTRATS

**Durée : 02 h 00
Coefficient : 3**

SUJET : Les mandats

Documents autorisés : Code civil, Code de commerce à l'exclusion de tout autre document